



2021

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE :

PLAN D'ACTION VISANT
DES ESPÈCES MULTIPLES
dans le parc national et lieu
historique national du Canada
Kejimikujik
(2017-2022)



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada

Référence recommandée

Agence Parcs Canada. 2022. Rapport de mise en œuvre : Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik (2017-2022). Série de rapports sur les plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Agence Parcs Canada, Ottawa. iv + 22 p.

Pour obtenir des copies du présent rapport ou un complément d'information sur les espèces en péril, y compris les rapports de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), les descriptions de résidence, les programmes de rétablissement, les plans d'action et d'autres documents connexes sur le rétablissement, veuillez consulter le Registre public des espèces en péril¹.

Sources des photos :

Illustrations de la couverture, dans le sens horaire, en partant du coin supérieur gauche : Lac Channel, Megan Gallant, Agence Parcs Canada (PC); Anzie mousse-noire, Cody Chapman, PC; Monarque, Cody Chapman, PC. Sur cette page : Pluvier siffleur, Megan Gallant, PC. Page i : Tortue mouchetée, Lauren Lawrence, PC. Page ii : Couleuvre mince, Jeffie McNeil, Mersey Tobeatic Research Institute (MTRI). Page iii : Pannaire jaune pâle, Troy McMullin, Musée Canadien de la Nature (MCN).

Page 1 (de gauche à droite) : Nid de Tortue mouchetée, Cody Chapman, PC; Hydrocotyle à ombelle, PC; Hirondelle rustique, Megan Gallant, PC; Incursion de lichens, Matt Smith, PC. Sclérophore givré, Troy McMullin, MCN; Anzie mousse-noire, Cody Chapman, PC; Lac Kejimikujik, PC; Hirondelle rustique, Megan Gallant, PC; Dégélie plombée, Troy McMullin, MCN. Page 13 : Frêne noir (Wisqoq), Matt Smith, PC. Page 14 : Jeune Tortue mouchetée, Darrin Reid, PC. Page 15, de gauche à droite : Érioderme mou, Troy McMullin, MCN; Dégélie plombée, Troy McMullin, MCN; Pannaire jaune pâle, Troy McMullin, MCN. Page 19 : Recherche sur les Tortue mouchetées, Megan Gallant, PC. Page 20 : Plage Meadow, Megan Gallant, PC. Page 21 : Lac Ben, Lauren Lawrence, PC.

Also available in English under the title: "*Implementation Report: Multi-species Action Plan for Kejimikujik National Park and National Historic Site of Canada (2017-2022)*".

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2022. Tous droits réservés.

N° ISBN : 978-0-660-43224-3

N° de catalogue : CW69-21/31-1-2022F-PDF

Le contenu du présent document (à l'exception des photos) peut être utilisé sans permission, à condition que la source en soit adéquatement mentionnée.

¹ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>

Préface

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux signataires de l'Accord pour la protection des espèces en péril (1996)² ont convenu d'adopter des lois, des règlements, et des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en péril partout au Canada. Au titre de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) [LEP], un ou plusieurs plans d'action ont convenu d'adopter des lois, des règlements, et des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en péril partout au Canada. Les plans d'action visant des espèces multiples de Parcs Canada portent sur un éventail d'espèces dont la conservation est préoccupante au sein d'au moins un endroit géré par l'Agence, y compris des espèces qui nécessitent un plan d'action conformément à la LEP.

En vertu de la LEP, c'est au ministre responsable de Parcs Canada (le ministre de l'Environnement et du Changement climatique) qu'il revient de protéger les espèces inscrites qui sont présentes dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik; en 2017, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique a publié le Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik.

Conformément aux dispositions de l'article 55 de la LEP, cinq ans après l'entrée en vigueur du plan d'action, il incombe au ministre compétent d'assurer le suivi de sa mise en œuvre et des progrès réalisés en vue d'atteindre ses objectifs, en plus d'évaluer sa mise en œuvre et ses répercussions écologiques et socioéconomiques et de produire un rapport à ce sujet. Une copie du rapport doit être versée dans le Registre public des espèces en péril. Le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada a préparé le présent Rapport de mise en œuvre : Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik (2017-2022).

L'atteinte des objectifs en matière de population et de répartition définis dans le programme de rétablissement ou le plan de gestion d'une espèce peut nécessiter un délai supplémentaire. Dans ces cas, une période de production de rapport de cinq ans peut ne pas être suffisante pour réaliser des progrès tangibles en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition cernés pour l'espèce dans un plan d'action local de Parcs Canada. L'Agence surveille, évalue et, au besoin, adapte les

² <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/especes-peril-loi-accord-financement/protection-accord-federal-provincial-territorial.html>

mesures prises pour assurer la survie ou le rétablissement d'une espèce, et produira tous les cinq ans des rapports sur les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition.

Remerciements

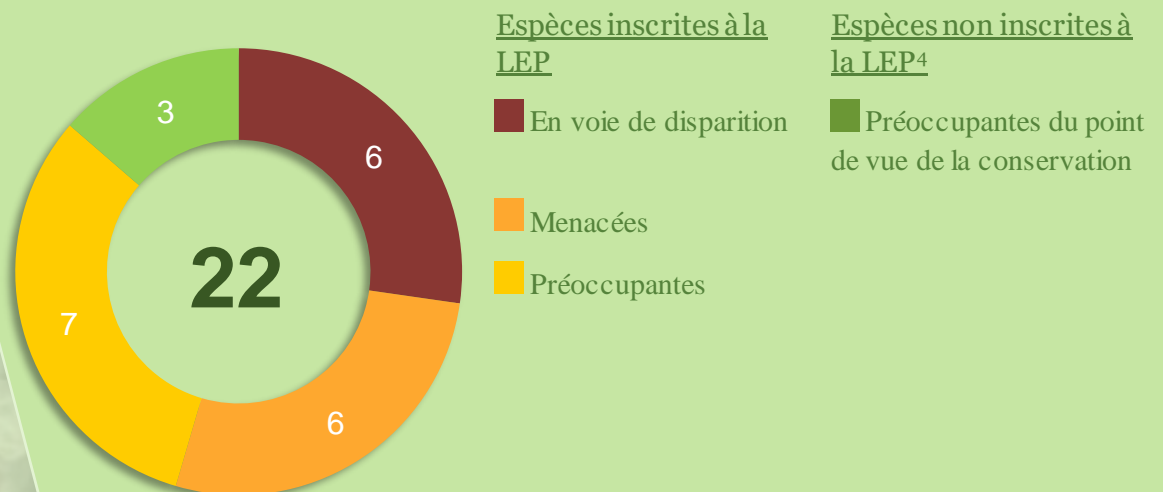
Parcs Canada tient à remercier les personnes qui ont contribué à la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik. Nous remercions le personnel de Kejimikujik et de Parcs Canada, Norm Green et la Friends of Keji Cooperating Association, le Mersey Tobetic Research Institute, la Confederacy of Mainland Mi'kmaq, la Première Nation d'Acadia, les gardiens du territoire mi'kmaq Nuji Kelo-toqatijik, l'Université Acadia, Environnement et Changement climatique Canada, Troy McMullin et le Musée canadien de la nature, l'Université de Waterloo, le Service canadien de la faune et tous les bénévoles de Kejimikujik qui ont rendu cela possible.

SOMMAIRE

Le présent document rend compte de la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national et lieu historique national Kejimikujik (PNLHNC) de 2017 à 2022. Il rend compte de la mise en œuvre des mesures définies dans le plan, évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de population et de répartition et analyse les répercussions socioéconomiques.

Espèces visées³

Le plan d'action portait sur 19 espèces figurant sur la liste de la LEP et trois espèces dont la conservation est préoccupante. Les mesures et les objectifs locaux en matière de population et de répartition dans le cadre du plan d'action étaient axés sur quatre espèces, dont la survie et le rétablissement pourraient être largement touchés par des mesures de gestion au sein du PNLHNC : la tortue mouchetée, la couleuvre mince, l'hydrocotyle à ombelle et le Pluvier siffleur.

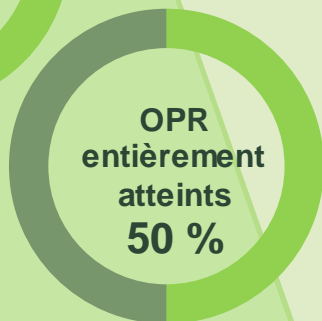
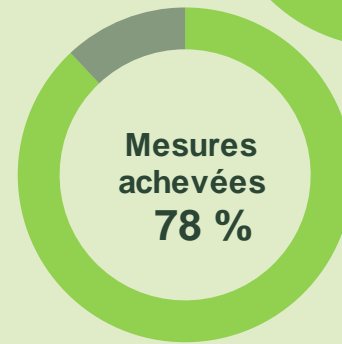
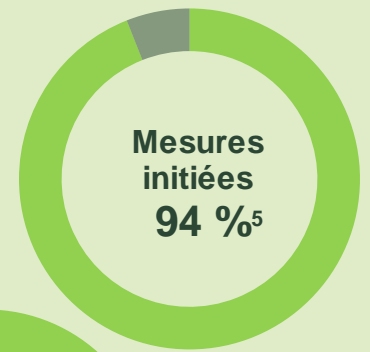


³ Les classifications de la LEP visant les espèces comprises dans le présent rapport pourraient différer de celles du Plan d'action visant des espèces multiples en raison de modifications apportées à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* depuis la publication du plan d'action.

⁴ L'inclusion d'espèces préoccupantes non inscrites à la LEP (espèces évaluées par le COSEPAC, espèces figurant sur une liste provinciale, espèces d'importance culturelle) en plus des espèces inscrites à la LEP permet à Parcs Canada d'utiliser un plan exhaustif visant la conservation et le rétablissement des espèces sur place.

Mise en œuvre du Plan d'action

Le Plan d'action visant des espèces multiples a cerné **18** mesures (mesures de rétablissement). La mise en œuvre du plan d'action est évaluée en déterminant les progrès réalisés pour chaque mesure, et est décrite à la section 2 du présent rapport. Au cours de la période de cinq ans, 17 mesures déterminées ont été initiées⁵ et 14 ont été achevées. Quatorze mesures additionnelles ont également été mises en œuvre parce que des ressources ou des partenariats sont devenus disponibles pour soutenir le travail.

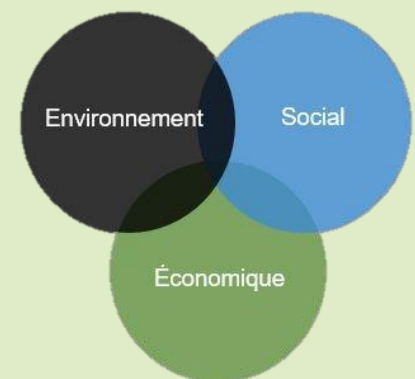


Répercussions écologiques

4 objectifs locaux en matière de population et de répartition ont été élaborés dans le cadre du plan d'action. Les répercussions écologiques sont évaluées en mesurant les progrès réalisés vers l'atteinte de chacun des objectifs locaux en matière de population et de répartition, décrits à la section 4. Des progrès ont été réalisés par rapport à tous les objectifs et deux d'entre eux ont été entièrement atteints.

Répercussions socioéconomiques

Parcs Canada a assumé les coûts directs de la mise en œuvre du plan d'action. Les coûts indirects étaient minimes et ont entraîné des effets positifs sur l'intégrité écologique du parc, une sensibilisation accrue aux espèces ainsi que l'amélioration des occasions de mobilisation des visiteurs, des communautés locales et des groupes autochtones.



⁵ Comprend les mesures qui sont achevées à 100 %.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
1. CONTEXTE	1
2. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	1
3. FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION	13
4. RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES.....	16
5. RÉPERCUSSIONS SOCIOÉCONOMIQUES	19



1. CONTEXTE

Le présent document rend compte de la mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le PNLHNC⁶ de 2017 à 2022, et évalue d'une part les progrès accomplis pour atteindre ses objectifs en matière de population et de répartition, et d'autre part les répercussions socioéconomiques du plan. Il est axé sur 22 espèces, y compris 12 espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées inscrites à la LEP (pour lesquelles un plan d'action est nécessaire) ainsi que sept espèces préoccupantes inscrites à la LEP⁷. L'anguille d'Amérique, le frêne noir et l'original (population continentale) sont inclus dans ce plan d'action, car ils sont indiqués comme des espèces importantes sur le plan culturel pour les Mi'kmaq de la région de Kespukwitk et sont des espèces en péril inscrites sur la liste provinciale.

Des objectifs locaux en matière de population et de répartition ont été élaborés pour quatre espèces dont le rétablissement pourrait être largement touché par des mesures de mise en œuvre au sein du PNLHNC : la tortue mouchetée, la couleuvre mince, l'hydrocotyle à ombelle et le Pluvier siffleur.

2. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

La mise en œuvre du Plan d'action visant des espèces multiples dans le PNLHNC est évaluée en mesurant les progrès réalisés pour accomplir les mesures de rétablissement présentées dans le plan d'action (tableau 1). Veuillez consulter le plan d'action original⁶ pour obtenir une description de chaque mesure, des résultats escomptés et des menaces auxquelles chaque mesure répond.

En 2020, plusieurs restrictions ont été imposées dans le PNLHNC afin de ralentir la propagation de la COVID-19, y compris des restrictions temporaires qui ont touché les activités de gestion du parc. Ces restrictions ont eu une incidence sur la capacité du parc à accomplir la mise en œuvre de certaines parties du plan d'action pendant cette année.

⁶ Agence Parcs Canada. 2017. Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik. Série de Plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Agence Parcs Canada, Ottawa. v + 33 p.

⁷ La situation de ces espèces pourrait avoir changé au cours de la période visée par le rapport.

Tableau 1. Progrès réalisés en vue de l'achèvement des mesures de rétablissement mises en place par le parc national et lieu historique national Kejimikujik (un astérisque indique qu'il s'agit d'une mesure en cours qui pourrait se poursuivre dans le cadre d'un futur plan d'action visant des espèces multiples).

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
<p>1) Tortue mouchetée : Atténuer les menaces pesant sur les tortues mouchetées au PNLHNC par le biais du programme de protection des nids (prédateurs, inondations) et de mesures d'atténuation de la mortalité sur les routes (réduction de la vitesse, signalisation, sensibilisation).</p>	<p>Diminution de la perte des nids; réduction de la mortalité; augmentation de la sensibilisation chez les usagers de la route aux risques pour les tortues.</p>	<p>Les efforts de protection des nids ont été maintenus grâce à un important programme de bénévolat chaque année, à l'exception de 2020, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 étaient en place :</p> <p>2017 – 26 nids protégés, 216 nouveau-nés (taux d'émergence de 72,7 %) 2018 – 24 nids protégés, 207 nouveau-nés (taux d'émergence de 79,0 %) 2019 – 20 nids protégés, 137 nouveau-nés (taux d'émergence de 58,55 %) 2021 – 23 nids protégés, 199 nouveau-nés (taux d'émergence de 76,5 %)</p> <p>Afin d'accroître la sensibilisation du public et d'atténuer la mortalité routière des tortues pendant près des routes, des panneaux de signalisation et des dos d'âne ont été installés le long des routes du parc chaque année depuis 2006 et des panneaux de mise en garde ont été installés dans les nouvelles aires de nidification le long des routes. Depuis l'ajout de ces mesures d'atténuation, il n'y a pas eu de mortalité chez les tortues adultes. Voir la section 3 « Faits saillants du plan d'action : Tortue mouchetée ».</p>	<p>80 %</p>
<p>2) Tortue mouchetée : Faire de la capture systématique et des relevés visuels au PNLHNC pour repérer les tortues mouchetées juvéniles et adultes et évaluer le taux de survie et le rétablissement.</p>	<p>Mesure de suivi à long terme liée à la mesure de suivi de l'intégrité écologique des tortues mouchetées au PNLHNC. Données compilées dans la base de données centrale sur les tortues et</p>	<p>Des captures systématiques et des relevés visuels ont été effectués dans le PNLHNC chaque année, sauf en 2020, où seuls des relevés visuels ont été effectués en raison des restrictions liées à la COVID-19. Ces données ont contribué à l'ensemble de données à long terme du PNLHNC sur la survie des adultes, l'efficacité du programme d'élevage et la répartition. L'AVP est en cours et mise à jour à l'aide des données de 2021.</p>	<p>100 %*</p>

	périodiquement utilisées pour mettre à jour l'analyse de viabilité des populations (AVP).		
3) Tortue mouchetée : Documenter avec des photos les sites de nidification régulièrement afin de s'assurer que les menaces existantes et émergentes pour l'habitat de nidification sont cernées et atténuées de façon adéquate.	Documentation des changements de l'habitat observés dans les plages de nidification au PNLHNK au fil du temps, en suivant le protocole élaboré.	Les changements de l'habitat observés dans les plages de nidification ont été consignés dans des documents photographiques chaque automne à tous les sites connus et un protocole modifié qui utilisera des drones est en cours d'élaboration. Un site de nidification avait été envahi par la végétation et était devenu frais en raison de l'ombrage. La végétation a été enlevée à l'hiver 2022.	100 %*
4) Tortue mouchetée : Faciliter l'analyse génétique en collectant des échantillons d'écaille durant les activités continues de suivi et de recherche.	Meilleure compréhension de la génétique afin de combler les lacunes dans les connaissances.	Le matériel génétique a été prélevé en 2016 et sera analysé lorsque le financement sera accessible.	50 %
5) Tortue mouchetée, couleuvre mince : Suivre les espèces de poissons exotiques envahissantes (achigan à petite bouche, brochet maillé) et élaborer un plan d'intervention, le cas échéant.	Maintien d'écosystèmes d'eau douce exempts d'espèces exotiques envahissantes ⁸ .	Des relevés de l'achigan à petite bouche et du brochet maillé ont été effectués pour tous les lacs surveillés du PNLHNK. Le brochet maillé est maintenant présent dans l'ensemble du PNLHNK. Un projet de conservation et de restauration financé pour lutter contre les poissons d'eau douce envahissants (PRO2099) est en cours afin d'atténuer les risques dans les lacs où se trouvent des populations connues de tortues mouchetées et de comprendre les répercussions des poissons envahissants sur les réseaux trophiques.	25 %*

⁸ Le résultat souhaité pour cette mesure de rétablissement a été modifié par rapport au plan d'action initial afin d'effectuer un suivi de la présence ou de l'absence des espèces dans tous les lacs surveillés du PNLHNK.

<p>6) Couleuvre mince : Atténuer les risques pour les couleuvres minces dans les sites connus.</p>	<p>Réduction autant que possible des blessures et de la mortalité accidentelles.</p>	<p>Afin d'atténuer les menaces, il était important de comprendre l'utilisation saisonnière de l'habitat. À partir de 2018-2021, un projet pilote visant à fixer des émetteurs aux couleuvres a été lancé avec le Mersey To beatic Research Institute pour suivre les déplacements printaniers et automnaux entre les sites d'été (terres humides) et les sites d'hibernation (hautes terres boisées). En suivant 20 couleuvres, on a trouvé six nouveaux sites d'hibernation. Afin de réduire au minimum les blessures accidentelles ou la mortalité causées par les réglages de localisation radio sur les émetteurs, on a fait ce qui suit : (i) s'assurer que le bord d'attaque du ruban adhésif est au centre d'une écaille ventrale, ce qui réduit l'arrachement d'écailles lors du retrait des émetteurs radio; et (ii) s'assurer que l'extrémité du ruban adhésif est fixée sur le dessus (côté dorsal) pour réduire le captage de débris.</p>	<p>100 %</p>
<p>7) Tortue mouchetée, tortue serpentine, Engouevent d'Amérique : Réduire la prédation par une faune surabondante (par exemple, les rats laveurs, les écureuils roux) en améliorant la façon de ranger la nourriture et les déchets et en sensibilisant les visiteurs du parc.</p>	<p>Les visiteurs sont conscients de leur impact potentiel sur la faune. Amélioration de la conformité aux règles et règlements des terrains de camping.</p>	<p>La fréquence des patrouilles des ambassadeurs pour les aliments laissés sans surveillance dans les terrains de camping est devenue quotidienne. Les campeurs ont été sensibilisés à l'élimination adéquate des aliments. Des bacs à ordures à l'épreuve des animaux et des affiches supplémentaires ont été installés.</p>	<p>100 %*</p>
<p>8) Tortue serpentine : Couvrir, quand l'occasion se présente, les nids trouvés en bordure des routes et sur les plages.</p>	<p>Diminution de la prédation des nids.</p>	<p>Les nids de tortues serpentes étaient couverts le long des routes et des plages quand l'occasion se présentait, comme on l'observe chaque année. En moyenne, quatre nids ont été couverts quand l'occasion s'est présentée chaque année.</p>	<p>100 %*</p>
<p>9) Pluvier siffleur : Réduire les perturbations humaines sur les plages de nidification.</p>	<p>Poursuivre la sensibilisation et l'application de la loi pour garantir la conformité aux</p>	<p>Des fermetures de plage étaient en place chaque année pendant la saison de nidification jusqu'à ce que tous les oisillons prennent leur envol. Il y a eu une étroite collaboration avec les gardes de parc et l'utilisation de caméras cellulaires au début de la zone à accès restreint pour surveiller la conformité. En 2020,</p>	<p>100 %*</p>

	règlements existants du parc qui contribuent à la protection des Pluviers siffleurs.	de nouveaux panneaux ont été installés, ce qui a amélioré la signalisation générale, l'éducation et la sensibilisation des visiteurs.	
10) Pluvier siffleur : Améliorer l'habitat de reproduction du Pluvier siffleur, selon les besoins (habitat de nidification, réduction des perchoirs, etc.).	Augmentation et/ou maintien de la quantité d'habitats de nidification convenables pour les Pluviers siffleurs sur la plage de la rivière St. Catherines.	La quantité d'habitats de nidification convenables a été vérifiée sur le terrain et cartographiée chaque année. L'habitat de nidification global a diminué en partie en raison des dommages causés par l'ouragan Dorian et en partie en raison du biais des observateurs pendant les relevés de l'habitat. Le protocole est en cours de modernisation avec l'imagerie normalisée par drone afin de mesurer de façon uniforme la superficie d'habitat du pluvier.	0 %
11) Pluvier siffleur : Contribuer aux initiatives régionales de suivi et de recherche, y compris documenter les signes de prédation à chaque stade vital, enregistrer les indicateurs de l'intendance et répertorier les observations d'oiseaux marqués, durant la reproduction et la migration.	Réduction des lacunes dans les connaissances. Continuer la production de rapports régionaux et maintenir les partenariats.	Le PNLHNC a contribué au projet de baguage du Pluvier siffleur du Service canadien de la faune, facilitant le baguage de deux adultes et de six oisillons (2014-2018), ainsi qu'aux rapports de ré-observation ultérieurs et continus. En moyenne, trois oiseaux bagués ont été observés chaque année.	100 %
12) Erioderme mou, déglacie plombée : Achever le travail de recensement des populations et de détermination de la répartition à Kejimikujik – Bord de mer afin d'évaluer la présence de lichens rares et l'étendue de la superficie occupée.	Augmentation des connaissances sur la répartition des lichens rares à Kejimikujik – Bord de mer.	La répartition et le recensement des lichens rares à Kejimikujik – Bord de mer ont été mis à jour en 2018 par Troy McMullin (Musée canadien de la nature). Voir la section 3 « Faits saillants du plan d'action : recensement des lichens ».	100 %

<p>13) Hirondelle rustique : Placer et maintenir des nichoirs à certains emplacements actuels et historiques de l'espèce au PNLHNC.</p>	<p>Réduction des perturbations et maintien d'un habitat de nidification permettant la réussite de la reproduction des Hirondelles rustiques.</p>	<p>L'habitat de nidification de l'Hirondelle rustique a été maintenu de 2017 à 2022. En 2017, plusieurs nichoirs ont été installés au pont Eel Weir après la construction d'un nouveau pont, bien que ces installations n'aient pas encore été utilisées avec succès par les Hirondelles rustiques.</p>	<p>100 %*</p>
<p>14) Frêne noir : Déterminer la répartition des occurrences du frêne noir dans le PNLHNC en compilant les données d'observation, les connaissances écologiques traditionnelles autochtones et les relevés de l'habitat potentiel.</p>	<p>Amélioration des connaissances sur la répartition du frêne noir au PNLHNC.</p>	<p>Un recensement initial du frêne noir a été réalisé à l'été 2019. À l'aide de la base de données du Centre de données sur la conservation du Canada atlantique (CDC CA), 35 arbres au total ont été identifiés. Depuis le relevé initial, 20 arbres supplémentaires ont été documentés grâce à des efforts conjoints avec les Mi'kmaq, des bénévoles et des partenaires. Le CDC CA est en train d'élaborer une couche de qualité de l'habitat pour le frêne noir à Kespukwitk. Voir la section 3 « Faits saillants du plan d'action : projet du frêne noir (wisqoq) ».</p>	<p>100 %*</p>
<p>15) Hydrocotyle à ombrelle, scirpe de Long : Achever la collecte de données pour l'atlas de la flore de la plaine côtière de l'Atlantique (FPCA) au lac Kejimikujik afin de terminer la cartographie des populations sur les lacs inscrits comme lacs à priorité élevée dans le programme de rétablissement.</p>	<p>Documentation et cartographie des occurrences des espèces rares de la flore de la plaine côtière de l'Atlantique près des côtes du lac Kejimikujik.</p>	<p>Le recensement et la cartographie de la flore de la plaine côtière de l'Atlantique ont été terminés au cours de l'été 2017.</p>	<p>100 %</p>
<p>16) Hydrocotyle à ombelle : Mettre en place une protection saisonnière de l'hydrocotyle à ombelle sur le terrain de camping de la</p>	<p>Réduction du piétinement par les visiteurs du parc dans les endroits où poussent des hydrocotyles à</p>	<p>Des barrières et des panneaux de signalisation ont été installés chaque année dans les endroits où l'activité humaine était intense au terrain de camping de la Baie-Jeremys afin de réduire au minimum le piétinement et de sensibiliser les visiteurs du parc à l'hydrocotyle à ombelle. Les barrières et les panneaux ont été endommagés en 2020 à la suite de l'ouragan Dorian. Bien</p>	<p>100 %*</p>

<p>Baie-Jeremys à l'aide de panneaux et de barrières, de registres d'observation, de connaissances écologiques traditionnelles et de relevés de l'habitat potentiel.</p>	<p>ombelle sur le terrain de camping.</p>	<p>qu'aucune augmentation du piétinement n'ait été observée en 2020 ou en 2021, une nouvelle conception des barrières et de la signalisation sera entreprise en 2022.</p>	
<p>17) Toutes les espèces : Continuer à faire participer le public à des mesures de rétablissement significatives visant les espèces en péril, par le biais de collaborations dans le cadre du programme de bénévolat du PNLHnk (recrutement, formation, soutien, capacités, reconnaissance).</p>	<p>Mobilisation de bénévoles pour des mesures de rétablissement pratiques et profitables aux espèces en péril et qui constituent des expériences stimulantes et mémorables.</p>	<p>Un poste de coordonnateur bénévole a été créé en 2019 dans le cadre d'un projet financé de conservation et de restauration (PRO2107). Des bénévoles ont participé activement à des mesures de rétablissement pratiques pour la tortue mouchetée, le frêne noir, la couleuvre mince, le Pluvier siffleur, le monarque, les lichens rares et la tortue serpentine.</p>	<p>100 %*</p>
<p>18) Monarque : Poursuivre le programme de marquage au PNLHnk et continuer à promouvoir la création de jardins à papillons grâce aux troussees « Butterfly Club ».</p>	<p>Meilleure compréhension des voies de migration du monarque. Encouragement de la création de jardins à papillons sans produits chimiques.</p>	<p>Un programme de marquage du monarque a été mis en œuvre en 2019 afin de mieux comprendre le mouvement et la migration du monarque. De plus, la création de jardins à papillons a été encouragée par la vente de troussees « Butterfly Club » à la boutique de cadeaux de Mersey River. La PNLHnk a créé deux nouveaux jardins, l'un à l'extérieur du Bureau de la conservation des ressources avec 50 asclépiades, et l'autre à l'intérieur du terrain de camping de la Baie-Jeremys avec 200 plantes. Ces jardins ont été créés pour étendre l'habitat du monarque, mobiliser les visiteurs et accroître la sensibilisation, ainsi que pour promouvoir la création de jardins à papillons sans produits chimiques.</p>	<p>100 %</p>

Des mesures additionnelles ont été indiquées dans le Plan d'action, et il serait utile de les mener à bien advenant le cas où des ressources seraient accessibles. Le tableau 2 décrit les mesures que le PNLHNC a pu entreprendre de 2017 à 2022. Les mesures du Plan d'action qui n'ont pas été entreprises seront reportées pour examen dans un éventuel plan d'action révisé.

Tableau 2. Progrès vers la réalisation de mesures de rétablissement additionnelles mises en œuvre parce que des partenariats ou des ressources sont devenus accessibles (les progrès sont influencés par le montant du financement ou le soutien reçu); un astérisque indique qu'il s'agit d'une mesure en cours qui pourrait se poursuivre dans le cadre d'un futur plan d'action visant des espèces multiples.

Espèces et mesure	Résultat escompté	Progrès réalisés pour atteindre le résultat	Progrès (% atteint)
<p>19) Tortue mouchetée Poursuivre les études de pistage des nouveau-nés et des jeunes juvéniles afin de mieux connaître leurs déplacements saisonniers, leurs taux de survie et leur répartition. Pister les femelles pour repérer les nouveaux sites de nidification et leur répartition. Pister les femelles pour repérer les nouveaux sites de nidification et évaluer les besoins en matière de protection des nids.</p>	<p>Amélioration des connaissances sur les taux de survie des nouveau-nés et des juvéniles, leurs déplacements saisonniers et leurs besoins en matière d'habitat.</p>	<p>Le programme de protection des nids de tortues mouchetées a permis d'obtenir un taux d'éclosion moyen de 71,7 % (de 2017 à 2021, à l'exclusion des données de 2020). Sans protection des nids en 2020, le taux d'éclosion était de 0 % en raison de la prédation des nids. Le pistage des femelles adultes s'est traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le repérage de deux nouveaux sites d'hibernation; - la découverte et le pistage d'une nouvelle femelle nicheuse jusqu'à un lieu d'hibernation; - la découverte d'un nouveau mâle adulte à cet endroit; - l'ajout de cinq nouveaux sites de nidification au programme de protection des nids. 	<p>100 %*</p>

<p>20) Tortue mouchetée Évaluer l'efficacité du programme d'élevage des tortues.</p>	<p>Compilation et analyse des données, et détermination de l'efficacité du programme d'élevage des tortues. Formulation de recommandations d'amélioration, si nécessaire.</p>	<p>À l'heure actuelle, entre 16 % et 29 % des tortues juvéniles capturées proviennent du programme d'élevage, ce qui souligne son efficacité à accroître la survie des nouveau-nés et des juvéniles. Un examen et une analyse du programme d'élevage ont été effectués par le Mersey Tobeatic Research Institute en 2019, ce qui indique que la survie globale des tortues d'élevage est supérieure à celle des tortues sauvages.</p>	<p>100 %</p>
<p>21) Couleuvre mince Examiner des méthodes permettant de surmonter les défis de suivi et de recherche (suivi des déplacements, marquage, etc.).</p>	<p>Détermination et utilisation de méthodes efficaces pour pister et identifier des individus.</p>	<p>En 2018-2021, un projet pilote a permis de suivre avec succès les mouvements saisonniers de 20 couleuvres minces en fixant de petits émetteurs aux couleuvres au moyen de ruban adhésif. Une fois activés, les émetteurs radio ont une durée de vie de 18 à 28 jours et sont remplacés régulièrement. Les couleuvres munies d'émetteurs font l'objet d'un suivi quotidien qui permet de comprendre les mouvements saisonniers. La coupe d'une écaille ventrale a été utilisée pour marquer des individus dans des zones de suivi constant. Ces codes d'écaille ventrale individuels sont efficaces pour détecter les recaptures au cours de l'année, mais à mesure que la couleuvre perd sa peau, elle devient de plus en plus difficile à identifier.</p>	<p>100 %</p>
<p>22) Couleuvre mince Localiser et caractériser l'habitat des juvéniles et des adultes et améliorer la compréhension des déplacements saisonniers.</p>	<p>Détermination des besoins clés en matière d'habitat et des profils de déplacement saisonniers, et utilisation de ces renseignements pour éclairer l'atténuation des menaces et la désignation de l'habitat essentiel.</p>	<p>Des efforts de radiopéage ont été mis en œuvre et utilisés pour comprendre les déplacements de la couleuvre mince à l'automne, des milieux humides aux sites d'hibernation, à quatre endroits dans le PNLHNC.</p>	<p>100 %*</p>
<p>23) Engoulevent d'Amérique, Moucherolle à côtés olive, Quiscale rouilleux, Paruline du Canada</p>	<p>Augmentation des connaissances sur la répartition des oiseaux en péril à Kejimikujik – Bord de mer.</p>	<p>Le recensement des oiseaux en péril a été terminé en 2019. D'autres relevés de l'habitat de l'Hirondelle de rivage et de la présence de l'Arlequin plongeur ont été effectués à l'automne et à l'hiver 2021-2022.</p>	<p>100 %</p>

<p>Effectuer des relevés pour déterminer la présence et la répartition des oiseaux en péril à Kejimikujik – Bord de mer.</p>			
<p>24) Chauve-souris nordique, petite chauve-souris brune et pipistrelle de l'Est Évaluer la répartition et l'abondance relative des espèces de chauves-souris dans le PNLHMK, et comparer avec les données de référence collectées au début des années 2000.</p>	<p>Amélioration de la connaissance de la répartition et de la situation des espèces de chauves-souris dans le PNLHMK après le syndrome du museau blanc (SMB).</p>	<p>Le suivi acoustique annuel est effectué depuis 2018 par le PNLHMK au moyen du protocole du Programme nord-américain de surveillance des chauves-souris (<i>North American Bat Monitoring Program</i>). De plus, le PNLHMKs'est associé à l'Université de Waterloo pour deux projets de maîtrise. Un projet a comparé les données acoustiques de référence avant le syndrome du museau blanc aux données acoustiques actuelles, montrant que le déclin des chauves-souris au PNLHNL (55 % des pipistrelles de l'Est, 69 % des petites chauves-souris brunes) était inférieur aux déclin provinciaux de 95 %. L'autre projet a permis de suivre les espèces de chauves-souris depuis les sites d'alimentation jusqu'aux aires de repos, en recensant plusieurs aires de repos dans le PNLHMK et autour de ce dernier.</p>	<p>100 %*</p>
<p>25) Frêne noir Évaluer le besoin de protéger les semis de frêne noir contre les impacts des ongulés herbivores (par exemple au moyen d'exclos et/ou d'enclos).</p>	<p>Réduction des menaces posées au recrutement du frêne noir. Protection de semis.</p>	<p>En 2019, 205 semis de frêne noir ont été plantés et protégés au moyen de manchons protecteurs de deux mètres par le personnel du parc, des bénévoles et des jeunes Mi'kmaq locaux. Des évaluations annuelles de l'état de santé sont effectuées afin de déterminer le succès des manchons protecteurs. Le succès des semis a été supérieur à 85 %. Les semis non protégés ont tous été lourdement broutés par le chevreuil.</p>	<p>100 %</p>
<p>26) Toutes les espèces Le PNLHMK a des cartes d'observation des espèces que les visiteurs peuvent remplir. Au cours des dernières années, on a travaillé à l'élaboration d'une carte au centre d'accueil et à d'autres initiatives qui seront déployées.</p>	<p>Établissement de rapports et partage de renseignements sur les observations au moyen d'un système pratique par le personnel du parc et les visiteurs. Disponibilité d'une base de données à jour sur les observations des espèces.</p>	<p>Les cartes d'observation des espèces ont été mises à jour en 2020. Une application numérique a été créée pour permettre au personnel d'enregistrer plus facilement les observations d'espèces, ce qui permet le téléchargement de photos et une fonction de carte. Cette application est en cours de révision afin d'être accessible au public. La mise à l'essai initiale de l'usage public s'est limitée au programme de surveillance des huards par des bénévoles en 2021. Un événement Bio Blitz en 2017 utilisant iNaturalist et la promotion continue de iNaturalist ont permis d'inventorier plus de 6 500 observations de 1 220 espèces par 364 observateurs uniques au cours des cinq dernières années.</p>	<p>100 %</p>

<p>27) Toutes les espèces Encourager et inclure la population locale mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse dans les efforts de rétablissement des espèces en péril.</p>	<p>Implication de la population locale mi'kmaq dans le rétablissement des espèces en péril.</p>	<p>La population locale mi'kmaq a participé aux activités sur le terrain et à la diffusion des connaissances afin de maintenir et de renforcer le développement de nos relations. En 2020 et 2021, des relevés de la présence et de l'absence de la martre d'Amérique au moyen de caméras-pièges avec appât ont été entrepris en collaboration avec la Confederacy of Mainland Mi'kmaq (CMM) et les Mi'kmaq locaux. En 2021, les gardiens du territoire mi'kmaq ont participé aux travaux de recensement du frêne noir dans la grande région de Kespukwitk et aux relevés de la couleuvre mince.</p>	<p>100 %*</p>
<p>28) Toutes les espèces Promouvoir des messages liés aux espèces en péril par le biais des médias d'information, du Web, des réseaux sociaux et du guide du visiteur du PNLHNC.</p>	<p>Élaboration et communication du contenu média.</p>	<p>Les membres de l'équipe des Relations externes et de la Conservation des ressources ont travaillé ensemble pour promouvoir les espèces en péril au PNLHNC, rejoignant plus de 75 000 personnes par l'entremise de divers médias sociaux et classiques (p. ex. épisode de l'émission « Land and Sea » de la CBC sur le travail des bénévoles en lien avec la tortue mouchetée : https://gem.cbc.ca/media/land-and-sea-network/s19e09). À compter de 2020, le coordonnateur des bénévoles a été interviewé mensuellement à la radio matinale de la CBC, soulignant l'éducation sur les espèces en péril et les occasions d'aider.</p>	<p>100 %*</p>
<p>29) Toutes les espèces Collaborer avec les équipes de rétablissement et les partenaires pour soutenir une approche de rétablissement fondée sur les écosystèmes, et sur des projets qui sont bénéfiques pour le rétablissement dans le PNLHNC.</p>	<p>Encouragement de la collaboration, de l'efficacité et de l'échange.</p>	<p>Le PNLHNC collabore avec de nombreux partenaires pour appuyer le rétablissement des espèces en péril, notamment le Mersey Tobetic Research Institute, le Kespukwitk Conservation Collaborative et les gardiens du territoire mi'kmaq. Les membres du personnel du PNLHNC font partie de plusieurs équipes provinciales de rétablissement des espèces en péril et nous les avons rencontrés régulièrement pendant la période de mise en œuvre du présent plan d'action.</p>	<p>100 %</p>
<p>30) Toutes les espèces Participer aux cercles de partage et aux retraites culturelles avec la population mi'kmaq intéressée, afin de discuter et d'échanger des</p>	<p>Échange des connaissances de façon non classique et augmentation de la compréhension entre les différentes</p>	<p>Deux cercles de partage et retraites culturelles distincts (un axé sur les espèces en péril et un sur Kespukwitk) ont été organisés par les communautés mi'kmaq locales et plusieurs employés de Kejimikujik y ont assisté. Le PNLHNC a adapté sa feuille de données sur l'évaluation annuelle de la santé des frênes avec les détenteurs locaux du savoir mi'kmaq afin de combiner le savoir autochtone et la science occidentale, selon une approche</p>	<p>100 %</p>

connaissances sur les espèces en péril.	communautés et organisations.	de double perspective, en mettant l'accent sur les attributs de vannerie optimaux. Exemples d'attributs : texture de l'écorce, couleur de l'écorce et section droite de plus de six pieds.	
31) Toutes les espèces Souligner l'importance du PNLHNC en tant que lieu historique national en traitant des espèces en péril significatives d'un point de vue culturel.	Compréhension par les visiteurs du parc des liens entre les espèces en péril culturellement importantes et le rôle du PNLHNC en tant qu'environnement culturel et naturel.	Le suivi du frêne noir est en cours depuis 2019. Des bénévoles de l'école Muin Sipu de la Première Nation de Bear River ont aidé à planter des semis de frêne noir. Un modèle de prévision de l'habitat a été élaboré afin de mieux comprendre les occurrences possibles du frêne noir dans l'ensemble de Kespukwik. Un relevé du foin d'odeur a été mené à Kejimkujik – Bord de mer avec un aîné et des détenteurs du savoir en 2021.	100 %
32) Toutes les espèces Intégrer des messages et des activités de suivi concernant les espèces en péril dans la programmation d'interprétation, les produits et les événements spéciaux.	Augmentation de la sensibilisation des visiteurs du parc aux espèces en péril au PNLHNC et à la manière dont ils peuvent contribuer à la protection et au rétablissement.	Le PNLHNC a organisé un certain nombre d'événements et de programmes et a élaboré plusieurs produits au cours des cinq dernières années afin de mettre en évidence les espèces en péril et les possibilités pour le public de contribuer à leur rétablissement. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'interprétation du monarque (2018) - Activité de plantation de frênes noirs par des bénévoles (2021) - Programme de protection des nids de tortues mouchetées - Amélioration des panneaux de signalisation sur le Pluvier siffleur - Boutique de cadeaux de la Friends of Keji Cooperating Association – Trousses de papillons, « Adoptez une tortue mouchetée » - Sensibilisation et éducation continues avec le nouveau programme « Learning on the Land » à l'école North Queens locale 	100 %

3. FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Projet du frêne noir (Wisqoq)

Le frêne noir (wisqoq en mi'kmaq) est une espèce menacée qui revêt une importance culturelle pour les Mi'kmaq. Ses utilisations traditionnelles comprennent les cadres de raquette, les nervures de canot et la vannerie. Le personnel du parc a travaillé en étroite collaboration avec des experts, des bénévoles, des Mi'kmaq locaux et des gardiens du territoire mi'kmaq afin d'améliorer la compréhension de la répartition du wisqoq à Kejimikujik et dans l'ensemble de Kespukwitk (Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse).

Le premier relevé ciblé du wisqoq a été effectué en 2019, au cours duquel 46 arbres ont été trouvés. En 2020, cinq arbres matures et deux semis supplémentaires ont été trouvés, et deux autres en 2021, pour un total de 55 frênes noirs matures. Les gardiens du territoire mi'kmaq ont participé à ces relevés et ont mené des relevés à l'extérieur de Kejimikujik. Les relevés annuels de la santé des arbres se poursuivront afin de détecter la présence précoce de l'agrile du frêne, qui est maintenant détecté en Nouvelle-Écosse, et le déclin causé par ce dernier. En collaboration avec la Confederacy of Mainland Mi'kmaq et les gardiens du territoire, une feuille de données de l'évaluation annuelle de la santé mise à jour a été élaborée afin de mieux relier le savoir autochtone à la science occidentale.

En 2019, 205 semis de wisqoq ont été plantés à deux endroits à Kejimikujik, notamment dans le cadre d'une journée de plantation avec des jeunes Mi'kmaq de la communauté de Bear River (Lsitkuk). Depuis, les gardiens du territoire ont étendu cette plantation pour inclure la plantation de wisqoq dans les communautés mi'kmaq locales. Les relations établies avec les communautés mi'kmaq locales dans le cadre du projet du wisqoq ont profité à chacun d'entre nous et ont été élargies pour inclure le suivi et l'évaluation d'autres espèces importantes sur le plan culturel (p. ex. le foin d'odeur - welim qewe'l msiku) ainsi que d'autres espèces en péril (p. ex. la martre d'Amérique - apistane'wj) et les espèces envahissantes (p. ex. le puceron lanigère de la pruche).



FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Tortue mouchetée

Les travaux de rétablissement de la tortue mouchetée au PNLHNC ont été très fructueux, surtout au cours des cinq dernières années, avec la découverte de huit nouvelles femelles nicheuses, de deux nouveaux sites d'hibernation, environ 23 nids protégés, 263 œufs et 190 éclosions, avec un taux de réussite global de 71,7 % sur la période de cinq ans, et la première femelle nicheuse issue d'un nid protégé. Le programme de protection des nids de tortues mouchetées, qui est géré presque exclusivement par des bénévoles très dévoués, est en cours depuis 1987 et s'est révélé extrêmement efficace pour améliorer le succès de la nidification, la sensibilisation et la mobilisation du public, ainsi que pour fournir de données sur les populations essentielles à la compréhension de cette espèce et de son rétablissement. L'accès restreint du personnel et des bénévoles en 2020 a empêché la réalisation du programme de protection des nids. Afin d'obtenir des données précieuses et de mieux comprendre le sort des nids, une étude sur la prédation des nids a été menée en collaboration avec le Mersey Tobeatic Research Institute dans les trois populations locales. Sur les 25 nids surveillés, 20 ont fait l'objet de prédation (5/7 au PNLHNC), et 19 autres nids de tortues mouchetées inconnus ayant fait l'objet de prédation ont été découverts pendant les relevés, ce qui souligne l'importance de poursuivre le programme de protection des nids à l'avenir.

Voici les faits saillants des cinq dernières années :

- 2 100 heures de bénévolat par année consacrées à la protection et au rétablissement de la tortue mouchetée;
- de 80 à 400 nuits de capture par année par le personnel et les partenaires;
- les tortues d'élevage représentaient 16 % (2017), 29 % (2018), 25 % (2019) et 22 % (2021) des individus capturés;
- découverte de deux nouveaux sites d'hibernation, ce qui accroît l'habitat essentiel connu;
- identification de huit nouvelles femelles nicheuses;
- découverte de cinq nouveaux sites de nidification, dont un grâce au suivi d'une femelle (Willa) au moyen d'une balise satellite;
- la première femelle nicheuse (2017; Dillon-Lorraine) à éclore à partir de l'un des premiers nids protégés (1998).



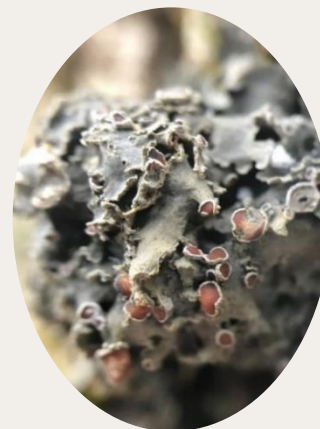
FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Recensement des lichens

Le lichénologue Troy McMullin du Musée canadien de la nature a terminé les travaux de recensement des lichens rares à Kejimikujik – Bord de mer en 2018. Le but de ces travaux était d'évaluer l'étendue et la présence d'espèces de lichens rares. Des relevés limités effectués dans le parc au cours des dernières années ont permis de trouver un spécimen d'érioderme mou (espèce en voie de disparition) et quelques spécimens de dégélie plombée (espèce préoccupante), et l'on soupçonnait qu'un plus grand nombre de spécimens seraient repérés grâce à des efforts de recherche d'experts supplémentaires. Une recherche approfondie de trois jours a été coordonnée du 4 au 6 décembre 2018 et a mobilisé huit experts en lichens (Troy McMullin, Frances Anderson, Harold Clapp, John Gallop, Tom Neily, Chris Pepper, Brad Toms et Neils van Miltenberg) et l'écologiste du parc Matthew Smith. Ces personnes se sont séparées en équipes afin d'accroître l'effort de recherche dans un habitat de lichens convenable et ont passé 157 heures à effectuer des relevés de lichens.

Voici les faits saillants des relevés :

- découverte de 15 nouveaux spécimens (sur six arbres) de l'érioderme mou en voie de disparition;
- plus de 280 autres spécimens trouvés (sur 38 arbres) de dégélie plombée (espèce préoccupante);
- une espèce de lichen qui n'avait encore jamais été répertoriée dans le parc, la sclérophore saupoudrée (espèce préoccupante), a été observée sur deux arbres;
- on a également observé un autre lichen, la pannaire à marges blanches (*Fuscopannaria leucosticta, menacée*) ainsi qu'un certain nombre d'autres lichens rares dans la région.



4. RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES

Les répercussions écologiques du Plan d'action sont évaluées en mesurant les progrès vers l'atteinte des objectifs propres au site en matière de population et de répartition qui sont décrits dans le plan d'action (tableau 3). Consultez le plan d'action original pour connaître les objectifs nationaux en matière de population et de répartition (lorsqu'ils existent) ainsi que des renseignements généraux et l'approche globale du parc pour chaque espèce.

Tableau 3. Progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs locaux en matière de population et de répartition des espèces en péril dans le parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik

Espèces	Objectifs locaux en matière de population et de répartition	Suivi des populations	Progrès vers l'atteinte des objectifs locaux en matière de population et de répartition	Progrès (% d'achèvement)
Tortue mouchetée	A. Maintenir ou rehausser le taux de survie des adultes pour atteindre au moins 98,56 %. La survie moyenne est calculée comme une moyenne mobile au cours des cinq dernières années.	La tortue mouchetée fait l'objet d'une évaluation dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique au PNLHNC. Les données de suivi découlent de la protection des nids, de la capture, du pistage, de relevés visuels et des observations relatives à l'émergence des nouveau-nés.	A. Le taux de survie des adultes était de 99,8 % au cours des cinq dernières années.	100 %

	B. Maintenir le recrutement pour atteindre au moins quatre nouvelles femelles nicheuses aux cinq ans, en moyenne.		B. Huit nouvelles femelles nicheuses ont été recrutées depuis 2017.	100 %
Couleuvre mince	Maintenir la présence de la couleuvre mince dans les lieux connus du PNLHNK.	Les couleuvres minces font l'objet, dans des lieux clés du PNLHNK, de relevés visuels et de relevés effectués avec un chien détecteur. Les lieux connus dans le parc ont été regroupés en quatre zones : lacs Kejimikujik, George et Snake, lacs Cobreille et Peskowsk, complexe du lac Grafton, et lac North Cranberry.	Des relevés visuels ont été effectués dans les quatre zones du programme de rétablissement, et la présence de la couleuvre mince a été confirmée dans toutes les zones, à l'exception du lac North Cranberry.	75 %
Hydrocotyle à ombelle	Maintenir la présence de l'hydrocotyle à ombelle dans sept emplacements connus du PNLHNK.	L'hydrocotyle à ombelle fait l'objet d'un suivi annuel aux emplacements connus du lac Kejimikujik. La population est actuellement évaluée comme étant stable.	La présence de l'hydrocotyle à ombelle a été confirmée et la densité a été mesurée aux sept emplacements. Trois autres sites ont été trouvés dans le PNLHNK au cours des cinq dernières années. À compter de 2021, seules la présence ou l'absence font l'objet d'un suivi dans les emplacements connus.	100 %
Pluvier siffleur	A. Maintenir un taux de productivité d'au moins 1,65 oisillon par couple, par année.	Dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique au PNLHNK, l'habitat de nidification du Pluvier siffleur fait l'objet d'un relevé de mai à août, et on suit les couples conformément à un protocole de suivi normalisé du pluvier. Le PNLHNK participe au recensement international du Pluvier siffleur, mené aux cinq ans.	A. La productivité était faible en 2017, mais elle a augmenté depuis. La productivité globale sur cinq ans entre 2017 et 2021 était de 1,58 oisillon par couple. 2017 – 0,8 oisillon par couple; 2018 – 2 oisillons par couple; 2019 – 1,5 oisillon par couple; 2020 – non évaluée 2021 – 2 oisillons par couple. REMARQUE : La mise en œuvre n'a pas été possible en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19.	50 %

B. Maintenir au moins quatre couples sur les plages St. Catherine's et Little Port Joli.

B. Le minimum de quatre couples a été atteint trois années sur quatre.
2017 – 5 couples reproducteurs
2018 – 3 couples reproducteurs
2019 – 4 couples reproducteurs
2021 – 4 couples reproducteurs
REMARQUE : La mise en œuvre n'a pas été possible en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19.

80 %




5. RÉPERCUSSIONS SOCIOÉCONOMIQUES

Selon la Loi sur les espèces en péril, le ministre fédéral responsable doit produire un rapport sur les coûts socioéconomiques de la mise en œuvre du plan d'action visant des espèces multiples et sur les avantages qui en découlent. Le plan d'action visant des espèces multiples s'applique seulement aux terres et aux eaux protégées relevant de l'Agence Parcs Canada, qui font moins souvent l'objet de menaces (p. ex. activités industrielles) par rapport à d'autres endroits étant donné que les terres sont gérées de façon à préserver l'intégrité écologique et commémorative. Cette section ne comprend pas les répercussions socioéconomiques des activités actuellement permises dans les endroits gérés par Parcs Canada, puisque celles-ci ont été examinées dans le cadre d'autres processus (p. ex. évaluations des impacts). Cette évaluation socioéconomique a une portée limitée, puisqu'elle est axée sur les mesures mises en œuvre dans le cadre du plan d'action et concerne principalement les partenaires autochtones, les titulaires de baux et de permis, les résidents et les visiteurs. Les répercussions socioéconomiques globales du Plan d'action visant des espèces multiples dans le PNLHNC (coûts et avantages) sont présentées ci-dessous.

Coûts

La majorité des coûts liés à la mise en œuvre du plan d'action ont été assumés par Parcs Canada à même les crédits affectés aux salaires et aux biens et services. Cela comprend les frais salariaux supplémentaires, les matériaux, l'équipement et la passation de



marchés de services professionnels pour les mesures décrites à l'annexe B (Mesures de conservation et de rétablissement qui seront prises par le PNLHNK) et à l'annexe C (Autres mesures de conservation et de rétablissement qui seront mises en œuvre au moyen de partenariats ou lorsque d'autres ressources seront accessibles) du plan d'action. Les mesures du plan d'action ont été intégrées à la gestion opérationnelle du PNLHNK. Ces coûts pour l'Agence Parcs Canada ont été couverts par la priorisation des fonds existants et des salaires et n'ont pas entraîné de coûts supplémentaires pour la société. Par conséquent, la mise en œuvre de ce plan d'action n'a entraîné aucun coût socioéconomique important pour les partenaires, les intervenants ou les groupes autochtones.

Parmi les autres partenariats et ressources, mentionnons le Mersey Tobeatic Research Institute (couleuvre mince, tortue mouchetée, chauves-souris), la Friends of Keji Cooperating Association (tortue mouchetée, monarque), la Confederacy of Mainland Mi'kmaq (frêne noir, martre d'Amérique), les gardiens du territoire mi'kmaq (frêne noir, martre d'Amérique, couleuvre mince), le Kespukwitek Conservation Collaborative, l'Université de Waterloo (chauves-souris), le Service canadien de la faune / Oiseaux Canada (Pluvier siffleur, hirondelles) et le Centre de données sur la conservation du Canada atlantique (FPCA, lichens, frêne noir). Ces partenariats ont contribué par un soutien en nature, une aide au suivi et à la recherche sur le terrain, la planification, le traitement des données et l'échange de connaissances.

Le plan d'action ne s'applique qu'aux terres et aux eaux du PNLHNK, et n'entraîne aucune restriction à l'utilisation des terres à l'extérieur des sites. Il n'entraîne donc aucun coût socioéconomique supplémentaire pour le public. Cependant, certaines restrictions ont été imposées aux visiteurs du PNLHNK. La plus grande partie de la plage St. Catherine's, à Kejimikujik – Bord de mer, a été fermée aux visiteurs de mai à août chaque année afin de réduire les perturbations pour les Pluviers siffleurs nicheurs. Les fermetures ont été appuyées par la mobilisation et l'éducation des visiteurs par le personnel de Parcs Canada et le personnel d'application de la loi.

Avantages

Les mesures décrites dans ce Plan d'action visant des espèces multiples dans le PNLHNK ont contribué à l'atteinte des objectifs en matière de population et de répartition pour les espèces menacées et en voie de disparition ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de gestion relatifs aux espèces préoccupantes. Ces mesures ont eu, dans l'ensemble, des répercussions



Les avantages économiques potentiels du rétablissement des espèces en péril dans ces sites sont difficilement quantifiables, bon nombre des avantages tirés des espèces sauvages étant des produits non marchands qui ne se prêtent pas aisément à une évaluation financière. Toutes les espèces sauvages, quelles qu'elles soient, ont une valeur intrinsèque et extrinsèque et sont appréciées par les Canadiens pour des raisons esthétiques, culturelles, spirituelles, récréatives, pédagogiques, historiques, économiques, médicales, écologiques et scientifiques. La conservation des espèces sauvages en péril est un élément important de l'engagement du gouvernement du Canada à conserver la diversité biologique, et elle est importante pour la richesse économique et naturelle du Canada d'aujourd'hui et de demain.

Ce plan d'action renferme des mesures qui ont probablement apporté des avantages pour les Canadiens, notamment des effets positifs sur la biodiversité et la valeur que les personnes accordent à la préservation de la biodiversité. Les mesures visent l'application d'une approche équilibrée dans la réduction ou la suppression des menaces qui pèsent sur les populations et sur les habitats des espèces en péril; ce sont notamment des mesures de protection des individus et de leur habitat et des mesures visant le rétablissement de l'espèce et la sensibilisation du public, ainsi que des mesures d'intendance du milieu.

En collaboration avec des partenaires, des bénévoles et des Mi'kmaq, le PNLHNC a été en mesure de mener à bien des mesures de rétablissement profitant aux espèces en péril, à la biodiversité, à l'écosystème et à l'intégrité culturelle, en plus de protéger l'appréciation du patrimoine culturel et naturel par les visiteurs.

Voici quelques résultats pour des espèces en péril en particulier :

1. Le programme de protection des nids de tortues mouchetées est entrepris chaque année, principalement par des bénévoles, afin de réduire la prédation des nids de tortues. Le PNLHNC réduit également le risque de mortalité attribuable aux véhicules en installant des panneaux de signalisation routière et des dos d'âne, et en réduisant les limites de vitesse, en particulier pendant la nidification et l'éclosion.
2. Amélioration des connaissances sur les lichens rares grâce à des excursions

d'experts dans les parties côtières et continentales du PNLHNC.

3. Élaboration de nouvelles méthodes de radiorepérage de la couleuvre mince afin de déterminer l'utilisation de l'habitat et, en particulier, de recenser les sites d'hibernation, un habitat essentiel pour cette espèce difficile à étudier.
4. Travail effectué en étroite collaboration avec les Mi'kmaq locaux sur les efforts de rétablissement du frêne noir, y compris le recensement, l'évaluation de la santé, la modélisation prédictive et la plantation de semis dans le PNLHNC. Ces connaissances ont ensuite été transmises aux communautés mi'kmaq pour l'expansion des efforts de rétablissement du frêne noir à l'échelle régionale.
5. Collaboration avec les gardiens du territoire mi'kmaq et les détenteurs du savoir pour partager et intégrer les façons d'apprendre des Mi'kmaq avec la science occidentale en vue d'une approche plus globale de la conservation des espèces.
6. Nous avons élargi notre travail sur les espèces culturellement importantes, y compris des excursions pour trouver du foin d'odeur avec un aîné, l'adoption des protocoles de suivi de la martre d'Amérique de la Confederacy of Mainland Mi'kmaq et la collaboration au suivi et au rétablissement du frêne noir.

La mise en œuvre du plan d'action s'est avérée bénéfique pour les visiteurs du parc, les résidents de la région et les Mi'kmaq. Des activités contenues dans le plan ont offert des occasions aux Mi'kmaq, aux résidents de la région et aux visiteurs de participer au rétablissement d'espèces en péril et d'établir des collaborations et des partenariats communautaires pour le rétablissement de ces espèces. À la suite de ce plan d'action, deux retraites culturelles (Stone Bear) et une réunion d'aînés ont été organisées par des partenaires du Kespukwitk Conservation Collaborative afin de relier les connaissances mi'kmaq aux mesures de rétablissement actuelles et nouvelles pour les espèces en péril, ce qui a permis d'établir des relations et une approche globale du rétablissement des espèces en péril à Kespukwitk. Les partenaires autochtones ont participé à la mise en œuvre des mesures de rétablissement prévues dans ce plan d'action, en particulier pour la couleuvre mince et le frêne noir.

Résumé

Les mesures proposées dans le plan d'action ont eu une incidence socioéconomique limitée et n'ont entraîné aucune restriction à l'aménagement du territoire à l'extérieur du PNLHNC. Parcs Canada a assumé les coûts directs de la mise en œuvre du plan d'action. Les coûts indirects étaient minimes et se limitaient aux restrictions d'accès des visiteurs, tandis que les avantages comprenaient des répercussions positives sur l'intégrité écologique du parc, une plus grande sensibilisation aux espèces et de meilleures possibilités de mobilisation des visiteurs et des communautés locales ainsi que le renforcement de notre relation avec les Mi'kmaq, grâce à des priorités communes, à une double perspective et à l'échange de connaissances.